



Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement no 2023-07 relatif à la gestion des eaux de ruissellement

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 3 avril 2023, le conseil municipal de la Municipalité d'Ayer's Cliff a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n°2023-07 amendant le règlement de zonage 2009-04 ».

Description de la zone concernée : l'ensemble du territoire est touché par ce règlement.

Ce projet de règlement a notamment pour objet d'intégrer des pratiques de gestion durable des eaux de ruissellement sur le territoire de la municipalité afin que le volume d'eau de ruissellement soit le même après des travaux, qu'avant les travaux sur un terrain à l'état naturel et que le volume excédentaire d'eau de ruissellement soit retenu temporairement sur le terrain.

Avis est par la présente donné de la tenue d'une consultation publique qui se tiendra le **lundi 24 avril 2023 à 17h30, au Centre communautaire sis au 176 rue Rosedale, Ayer's Cliff, ainsi que par vidéoconférence** via le ID de réunion suivant (zoom) : 857 0938 0886.

Cette consultation permettra d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Municipalité : <https://ayerscliff.ca/reglements-municipaux-et-politiques/> . Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF, CE 4 AVRIL 2023.

Me Abelle L'Écuyer-Legault
Directrice générale et greffière-trésorière

Public notice to persons and organizations wishing to comment on Draft By-law No. 2023-07 concerning runoff water management

In accordance with the *Act respecting land use planning and development*, the Council of the Municipality of Ayer's Cliff adopted by resolution the first draft of the following by-law: "By-law n°2023-07 amending the zoning by-law 2009-04" at the regular meeting held on April 3rd, 2023.

Description of the zone concerned: the whole territory is affected by this by-law.

The purpose of this draft by-law is, among other things, to integrate sustainable runoff water management practices on the territory of the municipality so that the volume of runoff water is the same after work as it was before the work on land in its natural state and that the excess volume of runoff water is temporarily retained on the land.

Notice is hereby given of a **public consultation on April 24th 2023, 5:30 P.M. at the Community Center, located at 176 Rosedale Street, Ayer's Cliff, as well as by videoconference via the following meeting ID (zoom): 857 0938 0886.**

This consultation will allow to hear from individuals and organizations wishing to speak.

The draft by-law is available for consultation on the municipality website: <https://ayerscliff.ca/en/municipal-by-laws-and-policies/> . This project doesn't include any provisions that could be subject to referendum approval.

The present text is not official, the French text prevails.

Given in Ayer's Cliff, this April 4th 2023.

Me Abelle L'Écuyer-Legault
Director General and Secretary-treasurer



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément à l'article 431 du Code municipal, je soussignée, greffière-trésorière de Ayer's Cliff, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné avis public, ci-haut mentionné pour des fins municipales, en l'affichant aux endroits déterminés par le conseil municipal, en date du 4 avril 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 4^e jour du mois d'avril de l'an deux mil vingt-trois.

Me Abelle L'Écuyer-Legault
Directrice générale et greffière-trésorière